

Revêtement de sol auto-lissant



Définition

Revêtement de sol auto-lissant sans solvant monocouche, sans joint.

Destination

Revêtement pour intérieur et extérieur.

Remarque : en extérieur, un léger farinage et matage peuvent se produire qui ne nuisent en rien à la tenue du revêtement. Pour éviter ce phénomène, une application de **SOLCOAT PU** est recommandée.

Revêtement pour sols demandant une grande résistance à l'abrasion tels que garages, zones de roulement, rampes d'accès, établissements publics, sols d'industries lourdes, chimiques et alimentaires.

Les supports adéquats sont le béton et le fer recouvert d'un primaire antirouille.

Propriétés

- Excellente adhérence.
- Sol sans joint.
- Grande inertie chimique.
- Très grande résistance à l'usure.

Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.3.

Préparation

- Sur béton sec, éliminer la laitance par grenailage ou nettoyage chimique au **SOLCOAT NET** suivi d'un rinçage abondant.
- Après séchage, appliquer une couche de **SOLCOAT IMPRIM** pour assurer une liaison parfaite avec le support.

Application

- Le support ne présentera pas de remontée d'eau par capillarité.
- Bien mélanger la base avec la silice, rajouter ensuite le durcisseur, s'assurer que le mélange est homogène en insistant sur les parois et le fond du bidon.
- Durée de vie du mélange à 20°C : 20 minutes.
- Appliquer une couche de SOLCOAT 1000, à raison de 2 kg/m², sur **SOLCOAT IMPRIM**, 24 heures après l'application de ce dernier.
- Après mélange, respecter un temps de murissement identique pour chaque bidon, 5 minutes sont conseillées (un non respect de cette consigne provoque des différences de teinte ; en effet, plus le murissement est long, plus la teinte fonce). Couler ensuite le mélange en zig-zag sur le support.
- Ne pas racler les parois et le fond du bidon car il pourrait y avoir des parties mal mélangées, ce qui risquerait de provoquer des zones mal durcies. Etaler le mélange à la spatule dentelée (profondeur des dents 1mm).
- Ne pas diluer.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 10 °C et supérieure à 30°C, éviter l'humidité et les courants d'air lors de la phase de séchage car cela pourrait provoquer des zones plus mates ou blanchâtres.
- Pour limiter les rayures, appliquer éventuellement un "polish" pour sol après durcissement complet.

Diluant

410 ou 330 pour nettoyage uniaquement.

Caractéristiques techniques

Aspect du film

Brillant.

Brillant spéculaire

Supérieur à 70 sous 60°.

Teintes

Teintes du nuancier et autres teintes.

Conditionnement

28 Kg.

Liant

Résine EPOXY.

Densité

1.66.

Séchage

(à 20°C, H.R. : 65 %)

- Hors poussières : 6 heures.
 - Sec : 12 heures.
- Attendre 48 heures pour un trafic léger.

Extrait sec

En poids : 100 %.

En volume : 100 %.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement

2 kg/m² pour 1000 microns.

Caractéristiques réglementaires

Classification

AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 6 b1

Assurance

SOLCOAT 1000 est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

	Revêtement de protection de surface pour béton EN 1504-2
SOLCOAT 1000 - Peinture pour sols	
EVCP : Système 4	
RECA SAS	
94 route de Toulouse - 31190 AUTERIVE	
Caractéristiques essentielles	Performances
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau	W < 0,1 kg/m ² .h ^{0,5}
Résistance à l'abrasion	Perte de poids < 3000mg après 1000 cycles charge 1000g, meules H22 (très abrasif)
Adhérence par essai d'arrachement	≥ 2 N/mm ²
Résistance aux chocs	Après mise en charge, aucune fissure ni délamination visible. Classe III : > 20Nm
Substances dangereuses	Conforme à 5-3
Déclaration des performances associée	

Hygiène et sécurité

Irritant. Dangereux pour l'environnement. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Irritant pour les yeux et la peau. Conserver hors de la portée des enfants. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants appropriés. Porter un appareil de protection des yeux/du visage. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

Règlementation COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE :

Valeur limite UE pour ce produit (cat A/j) : 500 g/l. Ce produit contient moins de 1 g/l de COV.

Déchets

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

CED : 080111*.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35.

Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

reca

peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr